



LIVRET D'ACCUEIL

Bénéficiaire

EJL Formation



EJL Formation est un organisme de formation développé en interne par **l'Établissement Jean Lachenaud** depuis 2022.

L'établissement de santé Jean Lachenaud s'est fortement développé tout au long de ses dernières années sur le champ sanitaire (SSR poly-pathologiques gériatrique et Hôpital de Jour SSR) et sur le champ médicosocial avec l'ensemble de la filière du Domicile à l'Hébergement. (EHPAD, PASA, UP, UHR, Accueil de jour, EHPAD Hors les murs, relayage, MAIA, Plateforme de répit).

L'EJL formation a pour objectif de proposer des formations continues à destination de l'ensemble des professionnels du secteur de la santé qu'ils interviennent au domicile, en structure ou en établissement.

Pour réaliser sa mission, EJL Formation s'appuie sur une équipe de salariés formateurs experts dans leur domaine de compétences. L'EJL formation propose une offre de formation adaptée et en adéquation avec les besoins réels du terrain.

Logistique

EJL Formation dispose de locaux adaptés pour la réalisation de ses formations. Le site comprend un parking gratuit et un accès PMR adapté aux personnes en situation de handicap.

Le transport

Le site est accessible en véhicule personnel.

Hébergement et restauration



Hôtel à proximité :

- Ibis Budget FRÉJUS SAINT-RAPHAËL CAPITOU A8

Les repas du midi **seront organisés sur site au sein de notre restaurant d'entreprise.**

Horaires et déplacements



Les participants qui suivent les formations devront rejoindre le lieu de formation aux dates et heures précisées dans leurs convocations et y demeurer durant toute la durée du stage. Toute dérogation à cette clause devra faire l'objet d'un accord préalable à la réservation du stage. Aucune sortie de la formation avant la fin de celle-ci n'est autorisée sauf accord formel écrit de l'entreprise du participant ou décharge signée par le participant qui sera transmise pour information.

Evaluation des connaissances



Tout au long de la formation, les connaissances acquises, théoriques et pratiques seront évaluées.

Consignes de sécurité et règlement intérieur des Centres



Il est de convention expresse que l'inscription vaut acceptation des consignes de sécurité telles que délivrées par les formateurs lors du stage ainsi que du règlement intérieur de sécurité applicable au centre. Toute formation commencée par le participant est due dans sa totalité.

Propriété intellectuelle



L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par **EJL Formation** pour assurer les formations ou remis aux participants, constituent des œuvres originales et sont donc protégées par la propriété intellectuelle et le copyright

Protection et accès aux informations à caractère personnel (extrait)



Le participant est informé que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de l'**EJL Formation**.
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Participant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Chaque participant pourra user de ce droit en prenant contact avec **EJL Formation**, notamment via son site internet

www.ajl-asso.fr/lachenaud/ejl-formation



- Des vidéos ou photos des stages, mettant en scène des participants, pourront être utilisées à des fins pédagogiques ou publicitaires par l'**EJL Formation**, après accord préalable des participants.

Attestation de stage



A l'issue de la formation, une attestation de présence de stage est remise pour chaque participant.

Responsabilités



- **L'EJL Formation** en tant qu'encadrant des stages sera responsable des dommages matériels ou corporels, directs ou indirects, causés au tiers du fait du comportement des participants, de ses consultants (audits ou essais) ou des choses qu'il a sous sa garde.
- Il sera fait exception au précédent paragraphe lorsque les stages se déroulent sur un site dont le client serait gardien. Dans cette hypothèse, le client serait alors réputé gardien du site ainsi que de l'ensemble des produits, matériels et équipements utilisés au cours de la prestation.
- La responsabilité de **EJL Formation** du fait du comportement des participants se trouvera écartée de plein droit en cas de non-respect par ces derniers des consignes de sécurité dispensées lors du stage ou telles que présentées dans le règlement intérieur applicable aux participants. De même, il est expressément convenu entre les parties que la responsabilité d'**EJL Formation**, du fait du comportement des participants, ne pourra être engagée que du fait d'événements intervenus durant les heures de formation. En dehors de cette période, **EJL Formation** décline toute responsabilité du fait du comportement des participants

Règlement intérieur, sécurité et mesures d'urgence (extraits)



- Une présentation de ces points, plus complète sera faite au début de la formation par un représentant de **L'EJL Formation** et tiendra compte des dernières mises à jour ou spécificités de la journée.
- Le stationnement des véhicules des participants se fera sur les parkings extérieurs (prévu à cet effet)



- Les bâtiments du **L'EJL Formation** sont des espaces non-fumeurs. Il existe des espaces fumeurs. L'introduction d'alcool et de stupéfiants est formellement interdite.



MERCI
D'ETEINDRE VOS
TELEPHONES
PORTABLES

- Les téléphones portables doivent être (éteints, en mode silencieux, ...) ainsi que tout appareil électrique ou électronique.

Livret d'accueil



- En cas d'incident ou d'accident il faut prévenir sans délai le formateur, sinon composez le **18** ou le **112 (appel des secours selon la situation)**



- Dans le cadre de notre démarche environnementale les centres ont mis en place des procédures, le participant doit les respecter (Tri sélectif, économie des eaux etc...).



- Les points de rassemblement seront confirmés par le formateur d'EJL Formation.



- Il est de la responsabilité du participant d'informer le responsable de la formation de tout problème, même momentanée, pouvant nuire au bon déroulé de la formation.



- Pour tout complément d'information le participant peut consulter le site internet de d'EJL Formation, www.ajl-asso.fr/lachenaud/ejl-formation, ou nous contacter au numéro de téléphone suivant : Tél : 04 94 17 68 00 : Contact : Audrey FLORENTIN

Accès : 374 avenue Jean Lachenaud 83 600 Fréjus



EJL FORMATION - Établissement de santé Jean Lachenaud
SIRET : 311 210 058 000 39 NDA : 93 83 06 850 83

Téléphone : 04 94 17 68 00 Email : formation.jeanlachenaud@ajl.asso.fr